

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexes	
Annexe A - Subventions	17
Annexe B - Programmes d'aide	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** (la « corporation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** tire des produits provenant de dons, vente de vêtements, repas et activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 2023, et de l'actif net aux 1er avril 2022 et 2023 et 31 mars 2023 et 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in dark ink, likely representing the firm's name, written in a cursive style.

Comptables professionnels agréés
Société en nom collectif¹

Baie-Saint-Paul (Québec)
Le 12 juin 2024

¹ Par Sébastien Roy, CPA auditeur

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
Produits		
Subventions (annexe A)	509 234 \$	349 920 \$
Dons et commandites	744 965	171 503
Loyers	34 035	38 780
Vente de vêtements	122 603	118 326
Repas, activités et services	112 893	95 484
Revenus d'intérêts	31 100	6 726
Amortissement des apports reportés	14 764	5 106
	1 569 594	785 845
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	37 526	14 230
Animation de projets	6 087	5 150
Assurances	9 762	9 147
Électricité et chauffage	14 884	14 346
Entretien et réparations	33 498	21 356
Essence, entretien et réparations du matériel roulant	2 532	3 411
Frais de déplacements	14 729	14 572
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles	(2 667)	361
Honoraires professionnels	5 897	6 048
Papeterie et frais de bureau	10 934	11 029
Programmes d'aide (annexe B)	619 983	76 232
Repas et activités sociales	111 858	91 322
Salaires et charges sociales	512 900	430 772
Taxes et permis	1 042	4 611
Télécommunications	6 277	5 120
	1 385 242	707 707
Excédent des produits sur les charges	184 352 \$	78 138 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

				2024	2023
	Investi en immobili-sations corporelles	En affectations internes (note 10)	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	130 385 \$	524 708 \$	137 560 \$	792 653 \$	714 515 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 095)	-	204 447	184 352	78 138
Investissement en immobilisations corporelles	78 066	-	(78 066)	-	-
Affectations internes (note 10)	-	138 016	(138 016)	-	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(4 000)	-	4 000	-	-
SOLDE À LA FIN	184 356 \$	662 724 \$	129 925 \$	977 005 \$	792 653 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	184 352 \$	78 138 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(14 764)	(5 106)
Amortissement des immobilisations corporelles	37 526	14 230
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	1 333	1 211
	208 447	88 473
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	59 242	(60 940)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	267 689	27 533
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(119 192)	(148 418)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés à l'activité de financement	41 126	147 420
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	189 623	26 535
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	781 904	755 369
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	971 527 \$	781 904 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	47 952 \$	60 113 \$
Placements temporaires	923 575	721 791
	971 527 \$	781 904 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

BILAN

AU 31 MARS 2024

	2024	2023
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	47 952 \$	60 113 \$
Placements temporaires (note 4)	923 575	721 791
Comptes clients et autres créances (note 5)	39 676	34 334
Subventions à recevoir	6 844	3 855
Frais payés d'avance	9 250	10 409
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	1 027 297	830 502
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	373 488	293 155
TOTAL DE L'ACTIF	1 400 785 \$	1 123 657 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

BILAN

AU 31 MARS 2024

	2024	2023
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	75 621 \$	50 126 \$
Prêt remboursable à demande, sans intérêts	10 000	10 000
Apports perçus d'avance (note 8)	149 027	108 108
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	234 648	168 234
APPORTS REPORTÉS (note 9)	189 132	162 770
TOTAL DU PASSIF	423 780	331 004
ACTIFS NETS		
Investi en immobilisations corporelles	184 356	130 385
En affectations internes (note 10)	662 724	524 708
Non affecté	129 925	137 560
TOTAL DES ACTIFS NETS	977 005	792 653
TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	1 400 785 \$	1 123 657 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La corporation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ses activités sont sans but lucratif et visent le maintien et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, des personnes en perte d'autonomie, des personnes qui vivent de l'instabilité résidentielle ou en situation de pauvreté.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La corporation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits de location provenant de contrats de location-exploitation sont inclus dans les résultats selon une formule linéaire sur la durée du bail.

Les autres revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la corporation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La corporation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients, des billets à recevoir, des subventions à recevoir et de la donation à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et du prêt remboursable à demande.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	4 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

Actif net investi en immobilisations corporelles

La corporation a convenu de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles consacrent environ 3 934 heures par année à aider la corporation dans la poursuite de ses activités. De plus, la corporation bénéficie de certains biens fournis gratuitement par la population et des entreprises privées. Ces biens ont trait à la fourniture de denrées non périssables pour les personnes défavorisées. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, les biens et services décrits ci-dessus ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes clients et autres créances	(5 342) \$	(4 547) \$
Subventions à recevoir	(2 989)	5 967
Frais payés d'avance	1 159	(6 411)
Créditeurs	25 495	(8 253)
Apports perçus d'avance	40 919	(47 696)
	59 242 \$	(60 940) \$

4 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2024	2023
Placement temporaire, 3,35%	523 575 \$	321 791 \$
Dépôt à terme, 5 %, échéant en août 2024	400 000	400 000
	923 575 \$	721 791 \$

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2024	2023
Clients	7 719 \$	9 616 \$
Sommes à recevoir de l'État	30 832	22 968
Billets à recevoir, sans intérêts	1 125	1 750
	39 676 \$	34 334 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	6 100 \$	- \$	6 100 \$	6 100 \$
Bâtiment	656 014	391 440	264 574	238 326
Matériel informatique	17 987	11 832	6 155	8 793
Matériel roulant	57 725	12 988	44 737	1 333
Mobilier et équipement	204 099	152 177	51 922	38 603
	941 925 \$	568 437 \$	373 488 \$	293 155 \$

7 - CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	75 614 \$	50 118 \$
Sommes à remettre à l'État	7	8
	75 621 \$	50 126 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

8 - APPORTS PERÇUS D'AVANCE

Les apports perçus d'avance correspondent à des montants reçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur et destinés à couvrir les dépenses afférentes à des projets spécifiques des exercices subséquents. Les montants reportés au 31 mars 2024 ainsi que les variations survenues se détaillent comme suit :

	2024	2023
Aide matérielle	7 672 \$	6 657 \$
Aide Partage	106 614	62 714
Fonds Jeunesse Bauer	21 197	22 686
Fonds Jeunesse Desjardins	781	3 050
Fonds soins palliatifs	12 357	12 553
Potagers partagés Charlevoix	406	448
	149 027 \$	108 108 \$

	2024	2023
Solde au début	108 108 \$	129 772 \$
Apports de l'exercice	73 058	47 390
Montant viré aux produits	(32 139)	(95 086)
Solde à la fin	149 027 \$	108 108 \$

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles découlent de subventions et commandites obtenues au cours des années pour l'achat d'équipement et de matériel roulant. Ces subventions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles en cause.

Les soldes au 31 mars 2024 ainsi que les variations survenues sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	202 770 \$	64 121 \$
Apports de l'exercice	41 126	147 420
Montant viré aux produits	(14 764)	(5 106)
Solde à la fin	189 132 \$	162 770 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

10 - AFFECTATIONS INTERNES

Depuis juin 2009, les administrateurs ont convenu de réserver l'excédent (ou combler l'insuffisance) des sommes recueillies sur les montants utilisés afin de soutenir les activités futures de la Moisson. Il en va de même pour la joujouthèque pour laquelle l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges d'un exercice s'ajoutent (diminuent) le montant affecté pour ce service.

Par ailleurs, un montant de 40 000 \$ a été affecté par les administrateurs pour la rénovation du bâtiment et un montant de 50 000 \$ pour le projet d'hébergement d'urgence temporaire.

Les soldes des affectations internes se détaillent comme suit au 31 mars 2024 :

	2024	2023
Matériel roulant	60 000 \$	60 000 \$
Joujouthèque et vêtements	13 894	13 371
Rénovation du bâtiment	66 000	26 000
Aide alimentaire	458 830	411 337
Transformation alimentaire	14 000	14 000
Hébergement d'urgence temporaire	50 000	-
	662 724 \$	524 708 \$

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la corporation est exposée au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La corporation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus et son prêt remboursable à demande.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la corporation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la corporation est principalement lié aux comptes clients, aux billets à recevoir, aux subventions à recevoir et à la donation à recevoir.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

12 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Bureau de la députée	10 006 \$	2 000 \$
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches		
Fonctionnement général	52 500	52 500
CIUSSS de la Capitale-Nationale		
Ministère de la Sécurité publique	5 117	-
Distribution de denrées alimentaires auprès de la population	-	13 800
Soutien des organismes communautaires	387 277	221 587
Emploi-Québec	31 544	28 090
Emploi et Développement social Canada		
Emplois d'été Canada	4 246	-
MRC de Charlevoix	3 544	-
Programme Action Aînés Québec	-	14 943
Ville de Baie-Saint-Paul	15 000	17 000
	509 234 \$	349 920 \$

ANNEXE B - PROGRAMMES D'AIDE

Aide alimentaire	35 623 \$	60 072 \$
Aide Partage	19 271	700
Fonds d'aide matérielle	16 318	7 533
Fonds Jeunesse Bauer	1 489	1 364
Fonds Jeunesse Desjardins	2 269	2 100
Fonds Sécurité alimentaire Charlevoix-Ouest	442	4 326
Fonds soins palliatifs	196	113
Potagers partagés Charlevoix	42	24
Fonds d'aide pour les sinistrés	544 333	-
	619 983 \$	76 232 \$